

IV

AXE - PROGRAMME N° 4

L'INDEPENDANCE ALIMENTAIRE



AXE-PROGRAMME N°4

L'INDEPENDANCE ALIMENTAIRE

A/ RAPPORT INTRODUCTIF

par J. FORESTIER et J.Y. MARCHAL

I. PREAMBULE EN FORME DE QUESTIONS

Rappels :

- 1) La croissance économique de nombreux pays du Tiers-Monde (1) est une réalité, même si elle est faible : le revenu moyen/hab progresse.
- 2) La production agricole (végétale et animale) croît, d'une part, par la mise en exploitation de nouveaux espaces et, d'autre part, sous l'effet de l'apport de nouvelles techniques et d'intrants (semences sélectionnées, engrais, pesticides).
- 3) La population mondiale s'accroît de près de 2 %/an (77 millions d'habitants), pour 25 % dans les pays industrialisés et pour 75 % dans l'"autre partie du Monde" (57 % en Asie, 10 % en Afrique et 8 % en Amérique Latine). La population double en moins de 40 ans.
- 4) La faim s'étend. Le quota alimentaire était en voie de diminution dans 56 pays, de 1960 à 1970 ; il l'est dans 70 pays depuis 1970. La production alimentaire / habitant diminue aussi bien en Afrique qu'en Amérique Latine, dans des milieux pourtant différents.
- 5) Les importations de produits alimentaires de base (surtout céréaliers en provenance des pays tempérés) progressent dans le Tiers-Monde de même que celles des produits alimentaires industrialisés (ex : conserves, produits laitiers).
- 6) Le processus de malnutrition se développe dans des situations très diverses de climat, de population, de degré de formation des ruraux et intéresse même des pays où la production alimentaire globale s'est accrue plus rapidement que le nombre d'habitants.  
Il ne suffit donc pas de produire plus pour que les gens soient mieux nourris et l'on importe davantage de céréales dans le même temps où la situation alimentaire ne cesse de se dégrader.
- 7) La malnutrition se développe davantage dans les pays où la distribution des biens se fait par la voie du marché, là où le plus grand nombre dépend pour se nourrir de ce qu'il peut acheter. Ce fait n'est pas essentiellement lié à la croissance urbaine (générale et spectaculaire) ; il est aussi la conséquence de la transformation des campagnes (part plus grande prise par les productions d'exportation à mesure que la dette extérieure des pays augmente, développement du salariat, vente des produits vivriers au moment des récoltes, pour régler l'impôt ou les frais de scolarisation, et achat en période de soudure).

(1) Tiers-Monde et Sous-Développement : deux notions qui ne se recouvrent pas rigoureusement. Le Tiers-Monde correspondrait aux régions où la technologie ne s'est encore ni suffisamment affirmée sur les faits, ni intégrée aux autres composantes de l'identité collective (J. BERQUE, Encyclopaedia Universalis). Depuis une dizaine d'années, l'emploi d'une nouvelle expression : Quart-Monde, s'est étendu en France. Elle évoque globalement "les plus pauvres", aussi bien la population du Tiers-Monde que le sous-prolétariat des pays riches.

Questions :

- 1) La faim est-elle due au retard technologique qu'il s'agirait de combler ?  
A une époque de progrès scientifique et technique où l'on diffuse partout les moyens d'accroître la production agricole, la croissance de la faim a-t-elle pour explication que l'on ne fait pas assez vigoureusement ce que l'on fait déjà, à savoir : accentuer les transferts de technologie, accroître l'aide financière indispensable à ces transferts et développer l'aide alimentaire en attendant que les techniques mises en place deviennent efficaces ?  
N'a-t-on pas parlé d'un impôt mondial de solidarité qui permettrait d'accroître massivement l'aide internationale et donc d'assurer le développement ?
- 2) Dans le domaine de la production alimentaire, l'expérience montre que les échecs l'emportent sur les réussites. N'y aurait-il que les échecs de transferts technologiques pour expliquer la faim ? Faut-il penser que l'aide alimentaire provoque un effet de blocage sur les productions locales et favorise le changement des habitudes alimentaires ? (substitution des céréales des pays tempérés aux produits locaux)
- 3) La dépendance alimentaire croissante n'est-elle pas induite par l'explosion urbaine ?
- 4) L'introduction des techniques occidentales et des intrants dans des milieux où peu de gens ont les moyens de les acquérir n'a-t-elle pas pour effet de concentrer la production et le travail entre les mains de quelques firmes privées ou sociétés d'Etat (voire multi-nationales) ou bien encore de détruire l'organisation de la petite production familiale puisqu'il s'agit de produire pour rentabiliser le capital investi (échec des opérations de vulgarisation) ?
- 5) Enfin, les stratégies politiques (fonctions assignées à l'agriculture, prix payés aux producteurs ...) n'interviennent-elles pas, non plus, comme facteurs d'explication ? Les cultures portées au rang de "cultures d'exportation" (y compris les produits vivriers tels que arachide, riz, banane ...) ne sont-elles pas privilégiées aux dépens des cultures qualifiées de "subsistance" et synonymes de "résiduelles", sans intérêt ? Et lorsque les Etats décident d'accroître les productions vivrières nationales n'ont-ils pas en vue la seule satisfaction des marchés urbains, oubliant que la première fonction d'une agriculture est d'abord de nourrir ses producteurs ? (de RAVIGNAN, 1982).

C'est sur cette toile de fond rapidement brossée et sur les questions qu'elle suggère que se profile l'axe-programme "Indépendance alimentaire" et les mots-clés qui lui sont associés : production, surplus, collecte, distribution, consommation, malnutrition, auto-subsistance, politique de l'Etat ...

## II. ESSAI DE DEFINITION.

Lourd de connotations idéologique et politique - la mise en cause du système de dépendance et du modèle de Développement productiviste - le programme Indépendance alimentaire doit, sous peine d'être perçu comme une "Utopie motrice", être soigneusement défini et débarrassé des contradictions qu'il véhicule et qui couvrent un large champ. Il répond à une attente à propos de laquelle personne n'est clair ou ne veut être clair.

De nombreux pays - peut-être parce qu'il y a crise économique - adoptent aujourd'hui, au moins au niveau des intentions, une stratégie d'indépendance alors que la réalité révèle une tendance à l'intégration croissante dans un système d'échange international. Notons que la géopolitique partagée ou imposée fait qu'un pays peut déclarer prioritaire son souci d'indépendance alimentaire alors que ce pays est dépendant politiquement d'un autre.

Ambiguïté également que d'orienter la recherche (la finaliser) sur l'indépendance alimentaire des pays étrangers alors que la France est dépendante elle-même du marché international. Ce qui est déclaré valable pour nos partenaires doit l'être aussi pour nous. Il doit y avoir convergence, d'une part entre les orientations de la recherche en France et celles de la recherche en coopération et, d'autre part entre la recherche française (prise globalement) et la politique française. Or, rien ne garantit qu'il y aura coïncidence entre choix politiques, choix impulsés par une nouvelle dynamique de la recherche et choix de nos partenaires (qu'il faudrait également identifier : Etats ou groupes sociaux ?).

Est-il possible pour un pays - quel qu'il soit - de rompre avec le marché international, fut-il à caractère colonial ? Peut-on imaginer que les pays industrialisés acceptent de "jouer" contre leurs propres intérêts ; que le Tiers-Monde ne fournisse plus de matières premières et qu'il cesse d'accueillir la technologie et l'aide alimentaire occidentales ?

L'ordre économique mondial est fondé sur l'échange (autre manière de dire dépendance) que, de gouvernement à gouvernement, on essaie de développer au maximum. Un récent rapport de la Banque Mondiale ne propose-t-il pas pour un "développement accéléré de l'Afrique au Sud du Sahara" de spécialiser encore davantage les productions des pays intéressés ? A quand la rupture de l'économie coloniale Nord-Sud qui viendrait bouleverser notre propre développement ?

Dans un tel contexte, ne risque-t-on pas de s'exposer aux reproches de vouloir jouer les donneurs de leçons dans les pays qui restent liés aux pays industrialisés par des accords de dépendance ?

+  
+ +

A priori, Indépendance alimentaire rime avec auto-suffisance, contrôle de son propre destin, développement auto-centré (ou endogène), réponse aux besoins de toute la population ... et présente une apparence de philosophie économique. Il s'agit pourtant d'un concept "glissant" (WARD, 1981) qui comporte plusieurs sens selon les niveaux ou les échelles où on le saisit. On peut donc préférer à Indépendance, les termes de Sécurité ou d'Autonomie qui, tous deux, introduisent l'idée de besoins alimentaires satisfaits à l'échelle la plus basse : la famille ou unité de production - consommation (voire l'individu).

Les définitions sont bien entendu possibles à d'autres niveaux mais l'on ne sait plus alors si la sécurité (ou l'autonomie) intéresse le pays ou la région. Par exemple, l'autonomie alimentaire peut être comprise comme l'aptitude d'un pays à exporter des produits dont la valeur dépasse ou égale, d'une part celle des produits alimentaires qu'il importe et, d'autre part la somme des investissements consentis pour les productions exportées (WARD, 1981). L'autonomie peut correspondre aussi à une tentative d'élargissement du marché alimentaire intérieur, lequel réduit d'autant le taux d'intégration au marché international (sans pouvoir se soustraire totalement à ce marché) (d'après HUGON, 1982). Toutefois, au sein d'un pays donné, toutes les régions n'ont pas besoin d'être autonomes ou auto-suffisantes du point de vue alimentaire. Il existe toujours, quel que soit le système économique en vigueur, et ne serait-ce qu'en fonction de la diversité climatique, des formes de spécialisation, d'échange ou de complémentarité inter-régionales. Enfin, tout le monde sait bien que des régions peuvent avoir des surplus alors que d'autres sont déficitaires. Une économie de pure auto-subsistance est impensable au niveau du pays - ou de l'Etat - et des régions (2).

(2) Il ne paraît pas possible scientifiquement de définir une alternative viable à la dépendance alimentaire au niveau des régions et des pays. A ces niveaux la dépendance doit être perçue comme un phénomène quasi-inéluçable dont seuls les rythmes et les formes peuvent être infléchis.

Aussi en gardant en mémoire que c'est la sécurité alimentaire au niveau d'observation le plus petit qu'il faut d'abord atteindre, nous proposons ce qui suit :

La réduction de l'insécurité alimentaire suppose la réunion de trois conditions favorables :

- 1) Les producteurs agricoles parviennent à nourrir leur famille par l'augmentation du volume de la production végétale et animale quelle que soit l'année (bonne ou mauvaise) ( production d'auto-subsistance) ou accroissent la production livrée sur le marché de manière à se procurer une quantité de vivres qu'ils ne produisent pas, ou pas en quantité suffisante ;
- 2) Les non-producteurs agricoles (citadins, salariés agricoles) voient leur pouvoir d'achat alimentaire s'accroître ;
- 3) pour répondre à l'augmentation de la demande alimentaire des producteurs et non-producteurs, les livraisons de produits vivriers de base sur le marché national croissent, et/ou l'Etat accroît de manière durable le "pouvoir alimentaire" de ses exportations (MRT, mission agro-alimentaire, PVD, 1982).

Pour évidentes qu'elles soient, ces conditions n'en sont pas moins absentes de nombre de pays, où le fonctionnement du marché manque de régularité.

Retenons comme principaux centres d'intérêt : la production (et le surplus), la distribution (collecte, stockage, transformation) et la consommation (pouvoir d'achat, habitudes alimentaires) que nous proposons d'analyser dans le cadre de deux directions de recherches complémentaires :

- a. les conditions de la dépendance (clef de la recherche)
- b. les conditions de la sécurité alimentaire (prospective ou expérimentation). Dans cette seconde phase, on prendra soin de se défier de tout "romantisme" sécurité alimentaire n'est pas synonyme de retour aux traditions mais de progrès.

Il va sans dire que la réflexion ne pourra se situer à l'écart de celles menées simultanément dans les autres axes-programmes, notamment :

- N° 1 : Eco-socio-systèmes
- N° 3 : Systèmes urbains
- N° 6 : Indépendance sanitaire
- N° 7 : Conditions de développement

De plus il paraît nécessaire de signaler d'emblée qu'il n'existe pas de solution unique au problème alimentaire et que les situations particulières à chaque pays ou à chaque région devront être prises en compte. Enfin, si des hypothèses doivent être testées, celles-ci ne pourront être formulées dans chaque cas qu'avec les collaborations nationales.

### III. INVENTAIRE DES PROGRAMMES EN COURS.

L'inventaire que nous proposons est celui des programmes dont les résultats présentent un intérêt pour l'axe Indépendance alimentaire. Il est le plus large possible, ce qui ne signifie pas que les programmes devront obligatoirement se trouver gérer par cet axe - dans la mesure où un chercheur peut travailler sur plusieurs thèmes à la fois. De plus, comment départager les plantes qui ressortent exclusivement de l'Indépendance alimentaire comme l'igname ou le riz et celles qui ont un caractère industriel local (maïs, soja, arachide) ou à l'exportation telles caféier, cacaoyer, palmier à huile, cocotier ? Faut-il inclure ou exclure du thème ces plantes et à partir de quel niveau de consommation par la population locale ?

Si l'on passe à la production du milieu aquatique, source importante de fourniture de protéine, où doit se faire la séparation ou la concertation avec les autres axes-programmes ?

Serait-il sage d'exclure des programmes de l'ORSTOM, tout ce qui apparaît destiné à l'exportation tel que le haricot vert, le melon en zone sahélienne, le caféier, le cocotier en zone humide, le thon ou la crevette en zone maritime ? Quel nouvel axe-programme faudrait-il alors prévoir ?

Les rapporteurs ont considéré que l'Indépendance alimentaire entraînait des études sur :

- la consommation des habitants du pays, tant ruraux que citadins ;
- les problèmes posés par l'écoulement des produits et leur distribution;
- les conditions et les facteurs de la production.

L'inventaire suit ce découpage.

+  
+ +

L'ORSTOM a fait des études sur la consommation des habitants, mais le plus souvent en zone rurale. Ces études sont souvent anciennes, et une actualisation des données pourrait être nécessaire. Les études en milieu urbain, lequel conditionne l'évolution de l'alimentation et par conséquent l'adaptation possible de la production du pays, sont rarement centrées sur le problème de la nature des aliments, de leur quantité et de leur préparation. Peut-on se contenter des statistiques d'importation ? Un effort nous paraît devoir être fait pour que cet aspect soit pris en considération dans les études sur les villes.

+  
+ +

Il est déjà connu que l'écoulement de la production peut se faire sur un marché officiel et contrôlé, ou par des voies détournées, ou bien encore ne pas être assuré. Le revenu obtenu par un producteur sera bien différent selon les cas et l'incitera ou non à produire. Cet aspect est quelquefois pris en compte, mais souvent insuffisamment dans les plans d'aménagement ou de développement sectoriel en milieu rural.

Le gouvernement local est préoccupé de nourrir la population urbaine au meilleur compte. La compatibilité des prix entre les différentes productions rurales et avec les produits importés est une question importante. Y-a-t-il eu assez d'études et de publications de l'ORSTOM sur ce sujet ? Il ne semble pas. Faut-il alors prévoir l'entretien d'un programme sur ce sujet de la politique des prix ?

Les problèmes de stockage qui peuvent immobiliser des capitaux importants n'ont pas été considérés suffisamment, notamment dans une politique concernant l'alimentation dans les régions à haut risque alimentaire comme le Sahel. Il n'y a aucun programme général actuel à l'ORSTOM. Les circuits commerciaux ont été étudiés, peut-être trop sectoriellement, mais une étude d'ensemble sur leur impact dans l'indépendance alimentaire devrait être facilement justifiable.

Dans l'écoulement de la production, l'aspect valorisation ou utilisation améliorée est pris en compte par le programme de bioconversion de substrats agricoles. Mais n'y aurait-il pas lieu d'avoir une dynamique plus active pour l'invention d'une technologie alimentaire adaptée aux possibilités locales ? Ou ceci doit-il rester marginal dans les préoccupations de l'ORSTOM ?

Dans la fonction de production, les rapporteurs ont considéré que les transformations introduites récemment dans l'exploitation du milieu naturel ou une utilisation plus conforme aux besoins alimentaires humains pouvaient être prises en compte. Cette préoccupation englobe le milieu physique, les possibilités de la plante, la compétition biologique, les systèmes de culture et de production et les incitations à la production.

Les programmes de l'ORSTOM présentant un intérêt à ce titre sont nombreux, une centaine environ, mais quelquefois une seule opération du programme d'une seule personne a un intérêt alimentaire. Voici, brièvement les travaux qui ont été retenus :

- Pour le milieu physique ont un intérêt :

- . les programmes d'agroclimatologie-bioclimatologie pour la calage des cycles culturaux et le bilan hydrique des cultures ;
- . les programmes de relations entre l'eau et le sol agissant sur l'aménagement rationnel de l'espace agricole (lutte contre l'érosion, l'irrigation et ses conséquences) ;
- . les programmes sur les sols pour la cartographie aux échelles de mise en valeur (1/10.000, 1/20.000), pour la cartographie des aptitudes culturales ou des contraintes, pour la connaissance des facteurs d'utilisation des sols et de leur évolution sous culture, y compris celle de la matière organique, pour la correction de la fertilité par les engrais ou les amendements, parmi lesquels, les utilisations des déchets urbains ne doivent pas être négligés.

Dans l'amélioration des capacités des plantes, les prospections et l'étude des structures d'espace comme le mil, le riz, le panicum, le gombo et le caféier peuvent s'insérer, ainsi que les études de multiplication végétative. Des études de physiologie à but finalisé sur l'utilisation de l'eau, sur la biologie florale et la formation du rendement peuvent s'y rattacher. Mais l'Hevea constitue un cas particulier de plante exclusivement industrielle.

La fixation symbiotique de l'azote, ou la mycorhization sont des recherches qui intéressent autant l'écosystème que la production ou les problèmes d'économie d'énergie.

La concurrence biologique pour les plantes cultivées, qu'elle soit due à des vertébrés (rongeurs et oiseaux), à des insectes, à des nématodes, à des bactéries, à des virus, à des champignons ou des mauvaises herbes fait l'objet d'une trentaine de programmes. Faut-il séparer le taxonomiste et l'écologiste s'occupant aussi de lutte biologique de l'utilisateur des pesticides qui participe à la lutte intégrée ? Assez souvent, le même chercheur participe aux deux types de travaux dans un même programme.

Avec l'étude des systèmes de culture et des systèmes de production apparaît l'aspect humain, à la fois comme force de travail et comme exploitant ayant sa propre stratégie pour parvenir à ses objectifs personnels de sécurité alimentaire et de satisfaction de ses autres besoins. Il existe quelques programmes en cours concernant soit les cultures, soit l'élevage ou la combinaison agriculture-élevage. S'il s'agit de cultures alimentaires où sont expérimentés tous les intrants (mécanisation, engrais, pesticides ...) le rattachement à l'axe-programme est sans ambiguïté. Mais que faut-il prévoir pour les études visant à rendre plus rationnelle l'exploitation des pâturages naturels : dans les écosystèmes s'il s'agit uniquement d'estimer la biomasse, dans l'indépendance alimentaire, si le contrôle de la charge des pâturages et leur mode d'utilisation interviennent ?



Pisciculture ou pêche côtière ressortent-elles des écosystèmes aquatiques ou de l'axe Indépendance alimentaire ?

Le dernier point concerne l'incitation ou le soutien à la production :

- . Etude d'aménagement régional en Equateur, Colombie, Indonésie, Vallée du Sénégal, ou bilan des plans de développement au Cameroun ;
- . Technologie rurale avec l'artisanat ou la petite industrie, la conservation ou la transformation des produits agricoles, leur intégration dans des aliments composés ;
- . Etude socio-économique du milieu rural intervenant sur la production ou microéconomie (études des systèmes agraires) ;
- . Les problèmes fonciers qui peuvent intervenir sur les migrations, la dynamique de la population, l'introduction des innovations techniques.

Finalement l'axe-programme Indépendance alimentaire peut utiliser les compétences réparties actuellement dans de nombreuses disciplines de l'ORSTOM : pédologues, agronomes, physiologistes, pathologistes, généticiens, nutritionnistes, économistes, géographes et sociologues sans compter les spécialistes des techniques d'appoint : analyse, informatique, télédétection.

Un certain nombre de programmes actuels représentent des réussites pour la mise au point de techniques précieuses ou les résultats scientifiques acquis. Des collaborations ont existé entre disciplines, allant même jusqu'à des équipes multidisciplinaires. Ces collaborations ont également eu lieu avec des organismes autres que l'ORSTOM, qu'ils soient français ou étrangers. Quels enseignements peut-on tirer de l'exécution de ces programmes, de ces modalités de collaboration ?

Y-a-t-il toujours eu les collaborations souhaitables pour que le produit obtenu ait une audience suffisante auprès des pays d'accueil ? Un résultat technique sans l'étude de l'incidence économique ou sanitaire est-il toujours suffisant ? Une observation de la société sans connaissance des contraintes de travail et des nécessités alimentaires est-elle suffisante pour préconiser des changements dans l'aménagement régional ? Les pays d'accueil peuvent-ils se contenter des mesures d'un phénomène si elles ne sont pas accompagnées de suggestions pour les remèdes à apporter ? N'est-il pas nécessaire de prévoir des équipes et des programmes pouvant apporter des solutions adaptées aux moyens des pays avec lesquels nous travaillons ?

Les études de l'ORSTOM pour la réunion des données de base fiables sont souvent longues alors que les organismes d'application transposent rapidement des modèles éprouvés : comment articuler des études communes avec des organismes à but plus appliqué, voire avec une société d'équipement ?

+

+ +

#### IV. NOUVELLES ORIENTATIONS.

##### 4.1. Orientation des travaux en cours.

Plusieurs programmes sont en cours ou viennent de commencer et il serait normal de les poursuivre tels qu'ils ont été conçus avec le pays d'accueil, sauf à prévoir des aménagements autour d'un noyau d'équipe jugé insuffisant. Des programmes en cours feront l'objet de demande d'extension à d'autres pays que les

premiers résultats intéressent (nématologie, bioconversion).

Des besoins et de nouveaux sujets d'intérêt apparaissent dans les pays avec lesquels nous travaillons comme la demande des chercheurs confirmés pour animer des équipes et former de jeunes chercheurs, ou comme la préservation des ressources naturelles avec en priorité les sols et la meilleure utilisation de l'eau.

D'autres programmes arrivent à leur conclusion et il faut prévoir une continuation permettant une nouvelle avance des connaissances :

- . sur la commercialisation (filières) du bétail, du poisson, du mil en Afrique de l'Ouest et sur celle de l'igname, des agrumes et du riz en Côte-d'Ivoire ;
- . sur les stratégies politiques (rôle de l'Etat) par rapport aux cultures de subsistance ;
- . sur les systèmes fonciers et les systèmes agraires (référence aux études de terroirs).

Des programmes nouveaux sont proposés sur l'étude des climats, sur l'érosion ou la conservation des sols, sur l'obtention de protoplastes et les possibilités de régénération de plantes alimentaires tropicales, sur l'étude comparative de l'organisation génétique moléculaire de *Coffea*, sur l'installation d'un laboratoire de biologie moléculaire et de cytogénétique. Peut-être faudrait-il accroître les efforts concernant l'élaboration des rendements ? En phytopathologie, il semble être prévu une orientation vers l'étude des contraintes phytosanitaires dans les systèmes de culture pour de nouveaux programmes. La virologie s'intéresse au problème des vecteurs de viroses. En malherbologie va débiter un programme sur les nuisances des mauvaises herbes et les traitements possibles dans les pâturages de Guyane. Pour les systèmes de culture, système de production, deux nouveaux programmes sont prévus en Tunisie et en Haute-Volta. Peut-être peuvent-ils être accrus pour un travail pluridisciplinaire permettant d'atteindre des résultats plus intéressants tant techniques que scientifiques.

De récentes propositions ont été enfin formulées qui intéressent directement l'axe-programme.

Condition de la dépendance :

- dépendance et interdépendance alimentaire dans les zones créoles (océan indien, zone américano-caribbe)  
(à l'initiative du Comité Technique d'Anthropologie)
- auto-subsistance et dépendance alimentaire dans les îles du Pacifique.  
(à l'initiative du Comité Technique de Géographie)

Sécurité alimentaire :

- poursuite et développement des enquêtes alimentaires et nutritionnelle parallèlement aux études épidémiologiques ;
- étude des productivités des manioc, igname et sorgho et analyse de leur composition, de leur qualité, de leur aptitude à la conservation et de leur efficacité nutritionnelle  
(à l'initiative du Comité Technique de Nutrition)
- poursuite du programme "mils"  
(à l'initiative du Comité Technique de Biologie et Amélioration des Plantes Utiles).

- cadres sociaux de l'innovation technique et de la transformation de la pêche artisanale (Sénégal).
  - Etude socio-économique et socio-nutritionnelle des ménages dans une zone de développement (Rwanda).
- (à l'initiative du Comité Technique de Sociologie)

#### 4.2. Prospectives.

Les nouvelles recherches à mener pourraient porter en priorité sur les sujets suivants :

- Décrire l'apparition et la progression de la dépendance aux différentes échelles et au moyen de différentes approches (l'économiste et le nutritionniste n'ont pas la même vision de la question).
    - . Etudier le concept de dépendance et d'interdépendance ;
    - . Envisager le champ géopolitique relatif à ce concept (profondeur historique et champ spatial) ;
    - . Etudier la dépendance alimentaire dans un échantillon de pays en privilégiant l'analyse du rôle de l'Etat.
    - . poursuivre :
      - l'analyse rétrospective (documents d'archives de l'administration coloniale, des Sociétés d'Import/Export et des Sociétés d'intervention, voire des Instituts de recherche par filières ;
      - l'analyse pluri-dimensionnelle : prise en compte de niveaux d'observation emboîtés :
        - international
        - national
        - régional
        - local
  - pour faire apparaître et analyser les notions de disparités inter-Etats et inter-régionales et de marginalité.
  - . Analyser (méthode comparative) les politiques agricoles et les politiques économiques globales de quelques Etats pour déterminer quelle place est donnée à la paysannerie dans la répartition des revenus et, par là même, évaluer la possibilité de dynamiser le marché intérieur (politique des prix).
  - . Etudier les "logiques culturelles" en matière de consommation alimentaire en association avec le modèle de consommation occidental ;
  - . Etudier les différentes formes de diffusion de ce modèle importé (système éducatif, rôle du cinéma et de la publicité) y compris "la force de dissuasion" que représente l'écoulement à bas-prix des surplus vivriers des agricultures occidentales subventionnées.
- Porter une attention particulière sur la dépendance alimentaire des villes et toutes les conséquences sociales impliquées par le besoin de se nourrir (le pain : gadget occidental ou nouvelle nécessité ?, relations entre les urbains et les campagnes, développement des "petits métiers" nécessaires à la survie)

Mais les "lacunes" à combler sont nombreuses :

Il a été signalé la rareté ou l'inexistence de certains travaux sur l'évolution de la nature de l'alimentation dans les villes ou même en milieu rural, sur les problèmes de stockage ou de prévision de récolte. De même les travaux relatifs à la commercialisation pourraient devenir plus généraux comme ceux qui s'appliquent

aux informations sur les prix en milieu rural et leur intérêt pour le producteur. Ce sont peut être des questions délicates à traiter, mais elles paraissent bien importantes à obtenir pour juger des chances des plans de développement en milieu rural et revoir la méthodologie de préparation d'un plan de développement.

Rappelons aussi la question des technologies en milieu rural, notamment l'artisanat, le problème des transformations des productions en aliments adaptés au besoin des villes.

Signalons l'absence de programme sur les cultures associées et les cultures polyvariétales, peut être faute de personnel.

Il existe une évolution continuelle et rapide du milieu rural. Pour mieux apprécier la dynamique des populations, de l'espace rural, du mode de vie, peut-être serait-il intéressant après dix ou quinze ans de renouveler l'étude d'un même terroir avec une équipe groupant plusieurs disciplines ? Peut-être serait-il utile de mieux connaître les possibilités de transfert de connaissance dans un milieu rural en vue de la vulgarisation et d'en faire un sujet d'étude en soi.

#### 4.3. Proposition de méthode.

Proposer de nouvelles orientations de recherche n'est pas tout ; il s'agit de savoir comment les mener ; quelques dernières suggestions :

- Valoriser les connaissances acquises

- . Fouiller la "mémoire" de la recherche et dresser des synthèses par thèmes. Il existe une somme d'études sur les problèmes anti-érosifs, sur les techniques agraires et sur les systèmes agraires ; les sortir des tiroirs (effort déjà réalisé dans ce sens par AMIRA)
- . Fouiller le patrimoine culturel des pays du Tiers-Monde : outillage, procédés de stockage, formules associatives pour la production, techniques agricoles, et faire passer ces "valeurs" dans l'enseignement sous la forme d'Histoire des techniques.

- Une recherche statistique à réorienter.

Les statistiques de l'emploi portent le plus souvent sur le secteur salarié. Repenser les recensements en fonction des activités agricoles qualifiées jusqu'à présent de secteur non monétaire. Même remarque pour l'étude des budgets familiaux. Les statistiques portant sur les cultures vivrières sont très pauvres, voire inexistantes par rapport à celles intéressantes les cultures d'exportation (ou industrielles). On ne connaît pas assez les superficies consacrées aux produits vivriers, ni le volume des productions.

De même une analyse critique des données nationales en matière d'alimentation et de nutrition devrait être entreprise car les moyennes nationales conduisent à présenter des situations sans rapport avec la réalité. Le taux de couverture au niveau des nutriments et au niveau des aliments varie considérablement selon les milieux (urbains ou ruraux) et les revenus (cf. LAURE, 1980).

- Une recherche agronomique à associer aux études économiques, sociologiques et géographiques pour l'analyse des systèmes de production.

En préalable, définition des concepts et mise au point des terminologies;

Promouvoir une recherche qui permette d'amorcer le dialogue avec les producteurs ;

Pratiquer l'interdisciplinarité sur le terrain, le progrès technologique devant être placé dans son cadre agro-écologique et socio-économique ;

Mettre l'accent sur l'étude des problèmes fonciers ;

Prendre en compte l'ensemble des unités emboîtées qui forment les collectivités rurales (ménage, famille, quartier ...) ;

Mettre au point en vraie grandeur et en association avec les producteurs des itinéraires techniques appropriés à ce que peut "prendre" le système de production en vigueur.

Comment constituer une équipe pluridisciplinaire sur un programme de travail ? Souvent des équipes en place, trop petites, faute de personnel disponible au moment de la constitution du programme, avaient besoin d'un spécialiste d'une autre discipline : il s'agit là d'un véritable service à la demande qu'il paraît difficile de rendre en absence d'un nombre suffisant de chercheurs dans les bases de l'ORSTOM en France.

Pour établir un programme pluridisciplinaire, il faut, semble-t-il qu'une problématique commune soit acceptée de tous au départ et qu'un intérêt scientifique commun à l'équipe, ou des intérêts spécifiques reconnus dans la discipline d'origine du chercheur, existent. Est-ce une base suffisante, ou trop ambitieuse ?

Compte tenu de la nécessité de rédaction, de recyclage, de pilotage de projets à l'étranger, de mission de courte durée, d'enseignement, de travaux qui ne peuvent être conduits qu'en France, il est certain que l'effectif présent Outre-Mer ne peut représenter qu'une fraction du potentiel de l'ORSTOM. Notre expérience actuelle est-elle suffisante pour établir un chiffre moyen de répartition entre la France et l'Outre-Mer afin de mieux cerner les besoins en personnel en fonction des programmes et des pays avec lesquels nous voulons travailler ?

\*  
\* \*

En conclusion : un dernier point.

Le rôle de l'axe-programme serait d'associer sous un même thème des spécialistes ; d'instaurer sous un "chapeau" les relations (quelque peu éclatées) entre sciences sociales et sciences de la nature.

Il appartiendra ensuite au groupe rassemblé de se faire connaître de la communauté scientifique française et internationale, où des laboratoires, équipes et institutions diverses travaillent depuis déjà plusieurs années sur la sécurité alimentaire et les questions de dépendance agro-alimentaire. Une liste de ces laboratoires sera présentée ultérieurement pouvant servir de base à un futur réseau.



AXE-PROGRAMME N°4

L'INDEPENDANCE ALIMENTAIRE

B/ RAPPORT DES DISCUSSIONS

par

J.Y. MARCHAL, J. FORESTIER, H. POUPON et M. ROTH

Participants :

ALEXANDRE (BBV), ANTHEAUME (Géographie), BALDENSPERGER (Biol. Sols), BERTHAUD (BAPU), BESANCON (BAPU), BOCCAS (PZA), de BOISSEZON (Pédol.), BONNEFOND (Eco.) Mme BOURRET (BBV), CADET (Biol. Sols), CHARRIER (BAPU), CHEVASSUS-AGNES (Nutrition), CLEMENT (BAPU), COCHEREAU (PZA), COLOMBANI (Hydrologie), Mlle DARDENNE (Editions) , DELPEUCH (Nutrition), FABRES (PZA), FAVIER (Nutrition), FELLER (Pédol.), FILLONNEAU (Agro.), FONTENEAU (Océan.), FORESTIER (Agro.- Rapporteur), FOURNIER (Agro.), GEIGER (PZA), HUGUENIN (PZA), LEVANG (Agro.), LUC (Biol. Sols), MARCHAL (Géographie - Rapporteur), MAYMARD (Agro. - Président), MILLEVILLE (Agro.), MONTSARRAT (PZA), MOREAU (Labo. Communs), PERRAUD (Pédo.), PERROT (Documentation), POUPON (BBV - Secrétaire), RAVISE (PZA), REVERSAT (Biol. Sols), ROTH (PZA - Secrétaire), TISSANDIER (Géographie), TONNIER (BAPU), TROUCHAUD J.P. (Equipe de Direction), VALLERIE (Pédo.), VALENTIN (Pédo.), WEBER (Eco.)

PRESENTATION.

Le groupe de travail peut être qualifié de forum car les discussions y ont été vives de 9h30 à 13h15 et de 15h à 16h30.

Le mot "discussion" peut même être considéré comme un euphémisme dans la mesure où il s'est agi le plus souvent de controverses portant sur :

1) L'intitulé de l'axe-programme, jugé par la majorité des participants comme incorrect, déplacé, audacieux, voire inopportun parce que porteur d'idéologie politique ;  
"Indépendance alimentaire" gêne. Et "Indépendance" plus qu'"Alimentaire".

2) L'interconnection entre l'axe-programme n° 4 et les autres axes-programmes ;

L'interconnection entre l'axe-programme n° 4 et les activités du GERDAT et de l'INRA.

3) Le contenu du programme, les uns voulant insister sur l'amélioration de la production (de quelque nature qu'elle soit ; sous-entendu : pas seulement alimentaire) et les autres sur l'amélioration des conditions de transformation, distribution et consommation.

RELATION DU DEBAT.

Le président de séance propose d'ordonner la discussion sur le plan suivant :

- 1) La définition du programme et la prise en compte de deux volets globalement définis pouvant être, d'une part, les critères biologiques et techniques ; d'autre part, les conditions socio-politiques.
- 2) Les relations entre l'axe-programme, les structures de l'Office et les autres organismes de recherche.
- 3) Les problèmes posés par la multidisciplinarité.

Ce plan, adopté par les participants, a été quelque peu bousculé comme on pourra s'en rendre compte à la lecture de ce qui suit.

\*  
\* \*

POINT 1.

Rapidement la discussion porte sur l'intitulé de l'axe-programme en fonction duquel les différents Comités Scientifiques veulent se définir. Une minorité de participants propose de réfléchir sur le fonctionnement ou "règle du jeu" : proposition repoussée par la majorité qui préfère "voir d'abord ce que l'on peut mettre dans le cadre de l'axe-programme avant de s'intéresser à la manière dont on fonctionnera".

Les possibles recouvrements entre les axes-programmes 1 et 4 sont d'abord l'objet de la discussion puisque l'axe-programme n° 1 englobe outre l'analyse du fonctionnement des systèmes naturels et l'étude de la production primaire - les systèmes transformés par l'Homme.

Le Comité d'Agronomie (\*) attire alors l'attention sur les finalités différentes des axes : axe-programme n° 1 est "L'étude de ce qui est" ; axe-programme n° 2, "de ce que l'on pourrait faire". A titre d'exemple, il est rappelé que l'UNESCO a été obligé de distinguer les études portant sur les écosystèmes de celles ayant trait aux transformations de ces écosystèmes et au Développement. Mais une autre intervention vient signaler que dans la ventilation des activités scientifiques de l'Office au sein du programme Tiers-Monde deux thèmes sont identifiés comme pouvant être du ressort de l'axe-programme n° 4 :

- amélioration des productions agricoles (dont les systèmes de production)
- stratégies du développement économique et social.

Il y aurait donc aussi interconnection entre l'axe-programme n° 4 et l'axe-programme n° 7 : conditions nationales et internationales du développement.

Une nouvelle intervention signale que l'axe-programme n° 4 peut aussi recouper d'autres axes-programmes, comme par exemple l'axe-programme n° 3 : socio-systèmes urbains.

Le Comité PZA pense pour sa part que "tout ce qui est biologie se distingue de l'axe-programme n° 1" et qu'il convient donc de porter l'attention sur l'ensemble des recherches qui se rattachent à la production, au sens large. Un nouveau titre est proposé pour l'axe-programme n° 4 : "Améliorations des productions agricoles (cultures industrielles comprises)".

(\*) Pour simplifier, on dira le Comité d'agronomie ou les agronomes (idem pour les autres comités et disciplines) pour distinguer les intervenants sans "personnaliser" le débat.



Les agronomes, les pédologues et les géographes présents dans la salle s'opposent à cette définition jugée trop restrictive par rapport à l'ensemble des problèmes ruraux que le programme est censé recouvrir.

Les notions d'Agro-système et de Système de Production sont alors discutées. Pour le représentant de la Direction Générale ces deux notions pourraient servir de "centre" autour duquel les autres recherches devraient s'organiser, en amont et en aval.

Les économistes considèrent que "Filières de l'Indépendance Alimentaire" pourrait convenir comme titre de l'axe-programme n°4, ce à quoi il leur est répondu "qu'avec le mot Indépendance, on sort des accords bilatéraux" et "l'on se mêle de politique".

L'assemblée est partagée : à côté de ceux qui affirment que le mot Indépendance "ne colle pas", d'autres pensent au contraire que "tout est dans le mot Indépendance" et que chacun peut y trouver son compte (de recherche).

La conversation continue donc sur l'intitulé de l'axe-programme.

Le Comité PZA affine sa proposition : "Essor des productions naturelles et valorisation" en précisant qu'il faudra s'entendre sur un vocabulaire commun entre le GERDAT et l'ORSTOM.

Mais d'autres titres sont immédiatement proposés :

- Production, transformation (ou valorisation) et consommation des ressources alimentaires ;
- Filières de la satisfaction alimentaire ;
- Etude des systèmes alimentaires ;
- Production et utilisation des ressources agricoles et/ou alimentaires

Après plus d'une heure et demi de discussion, le président de séance demande de passer au second point de l'ordre du jour en laissant au tableau les différentes propositions de titre, sans que les participants se croient dans l'obligation de choisir. Les rapporteurs font alors une sélection et quatre titres restent au tableau :

- Indépendance alimentaire : 1) les conditions de la dépendance (titre exposé dans le rapport) 2) la sécurité alimentaire
- Production, utilisation des biens et ressources agricoles et/ou alimentaires.
- Valorisation des productions naturelles et satisfaction des besoins alimentaires.
- Amélioration des productions et utilisations des biens ...

\*

\* \*

## POINT 2.

2.1. La question portant sur les attributions du futur directeur de Département et sur celles du Conseil de Département est immédiatement posée : le Directeur sera-t-il élu ? Quelle sera la composition du Conseil ? Des représentants d'autres axes-programmes y figure-

rout-ils ? Qui gérera le budget du programme et comment ?

Une autre question est posée sur les possibilités de passage d'un axe-programme à l'autre ; elle reste sans réponse.

A propos du budget, la situation actuelle est évoquée à titre de comparaison : 70 à 80 % du budget de l'Office sont dépensés pour les salaires. Avec la réforme des structures, cette partie du budget restera inchangée et seulement 20 à 30 % seront ventilés entre les 7 axes-programmes.

Les Directeurs de Centre et Chefs de Mission présents dans l'assemblée posent ensuite la question de ventilation des crédits dans les centres. L'axe-programme se présentera-t-il comme un "super-chef de centre" dans le même temps où la "qualité" des centres risque de disparaître ?

La discussion (moins passionnée que pour le point 1) dérive sur les centres ORSTOM implantés de longue date, où la production scientifique est élevée, et appelés à servir de lieux de "recherches associatives" (ORSTOM - organismes nationaux).

Le représentant de la Direction Générale annonce qu'il est trop tôt pour se préoccuper de la manière dont seront gérés les axes-programmes. Le responsable d'un axe-programme sera vraisemblablement désigné par le Directeur Général, peut-être sur présentation d'une liste établie par les chercheurs et tenant compte de la représentation des groupes de disciplines intéressés à l'axe-programme.

On s'interroge également sur la nature de la responsabilité du Directeur de Département par rapport à celle des Comités Scientifiques ; dans le premier cas : conduite des équipes fonctionnant dans l'axe-programme et répartition du budget ? ; dans le second cas : gestion de la carrière des chercheurs et appréciations de la qualité des travaux ?

Le représentant de la Direction Générale ayant lu dans le texte : "Communication sur la Réforme du Dispositif institutionnel de recherche en Coopération" que "des Départements scientifiques pluridisciplinaires se substitueront aux 16 comités techniques par disciplines", l'assemblée s'élève de ce que les comités scientifiques ne soient pas prévus statutairement et rédige une motion (cf. annexe 1).

2.2. Les relations entre l'ORSTOM et le nouveau GERDAT-INRA sont ensuite discutées.

Le représentant de la Direction Générale annonce que les Instituts du GERDAT vont s'effacer devant la création d'un EPIC qui présentera une nouvelle programmation de recherche. A l'intérieur de celle-ci, le secteur "Système de production" viendra en bonne place et il convient donc à l'ORSTOM de se situer par rapport à cette programmation.

Les agronomes présents dans le groupe de travail réagissent vivement en invoquant la "stratégie" du GERDAT dont la tradition serait décidément de chercher à occuper toutes les positions même s'il n'en a pas les moyens. Il est alors fait remarquer que les éventuelles frictions GERDAT-INRA / ORSTOM pourraient être apaisées si un observateur de chaque organisme pouvait se trouver dans les conseils de Département

de l'autre.

Plusieurs exemples de concurrence locale, voire de lutte franco-française (parfois stoppée sur intervention des ministères des pays hôtes) sont évoqués ; ils laissent l'assistance sceptique sur l'avenir.

La majorité des participants pense que le changement des structures ne changera pas les antagonismes car l'ORSTOM, le GERDAT et l'INRA se disputent les mêmes places en amont de la production. Des exemples de collaboration ancienne entre laboratoires extérieurs à l'Office et Comités Techniques sont présentés par le PZA et il est reconnu que la présidence commune GERDAT-ORSTOM a fait disparaître quelques rivalités au cours des dernières années. Cependant, le fait que le secteur "Système de production" soit donné (implicitement ou explicitement) au GERDAT risque de compromettre certains travaux très avancés de l'ORSTOM sur les dits systèmes ; les agronomes de l'Office ont une expérience "en pointe" et une réflexion sérieuse, qui pourraient être compromises.

Il faudra tenir compte de cette situation, d'autant plus que le secteur aval de la production (distribution, commercialisation ...) est également occupé par le Département de Sociologie et d'Economie Rurale de l'INRA (19 laboratoires : 240 chercheurs et techniciens).

Une certaine morosité gagne l'assemblée malgré les efforts du représentant de la Direction Générale qui tente de faire le tri entre les positions fortes occupées respectivement par les trois organismes.

Un membre du comité de Biologie des Sols fait remarquer qu'au niveau du Ministère Français des Affaires Extérieures, quand il s'agit de traiter des questions touchant à la Recherche Fondamentale, on se tourne inévitablement vers le CNRS et les Universités et, quand il s'agit de traiter des questions relatives aux productions agricoles et au Développement, on se tourne vers le GERDAT et l'INRA ; l'ORSTOM est oublié.

L'intervention d'un participant au groupe de travail Axe-programme n°2 : éco-systèmes marins, interrompt le débat. Le groupe axe-programme n° 4 est informé que la consommation locale du produit des pêches ainsi que les exportations ne seront pas traitées dans le cadre de l'axe-programme n°2. Il conviendrait donc à l'axe-programme n° 4 de s'en charger. Bonne note est prise de cet aspect du problème qui, situé à l'aval de la production, repose (l'assemblée s'en était éloignée) la question de la dépendance alimentaire.

\*

\* \*

### POINT 3.

Plutôt que des problèmes posés par la multidisciplinarité le groupe de travail s'est surtout intéressé au partage des activités entre les différents Comités scientifiques représentés.

Une représentante du Comité BBV, ayant assisté aux discussions menées dans les autres groupes, annonce que, d'une part, la technologie rurale, les aspects socio-économiques de la production (en particulier, les questions foncières) et la commercialisation ont été des sujets

abordés par l'axe-programme n° 7 : "Conditions nationales et internationales du Développement" et que, d'autre part, certaines plantes industrielles pourraient intéresser l'axe-programme n° 5 : "Indépendance énergétique".

Cette information laisse assez froids les rangs occupés par les représentants des Comités de Biologie des Sols, BAPU, PZA, BBV mais provoque quelques murmures dans les rangs clairsemés des Economistes, Géographes et Agronomes. Quelqu'un fait remarquer que les "Impérialismes" sont de toute nature.

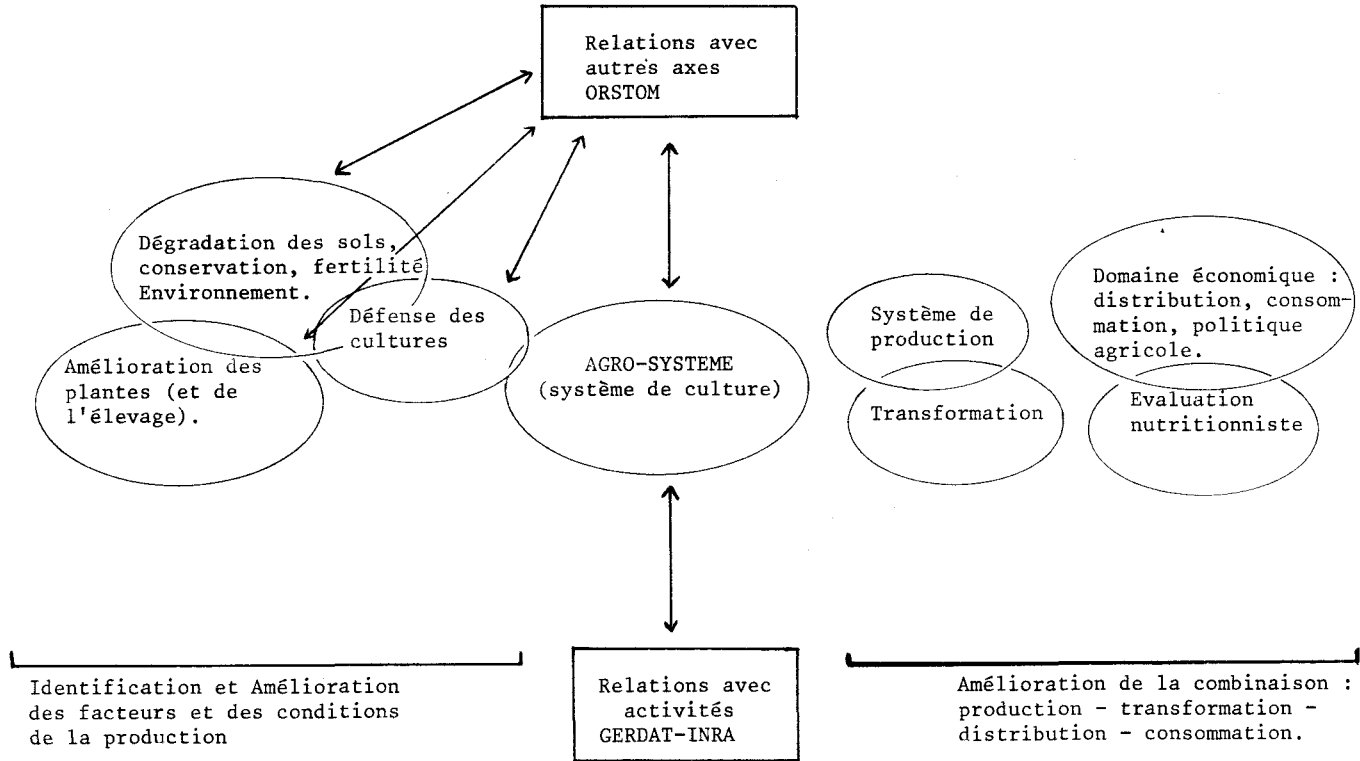
Le représentant du Comité d'Hydrologie rappelle que dans certains pays les facteurs limitants à l'auto-suffisance alimentaire restent, qu'on le veuille ou non, les pluies et qu'en conséquence la notion de risque climatique ne doit pas être oubliée ou effacée par les considérations portant sur les techniques de production. Il s'étonne également de l'absence de Sociologue dans le groupe de travail (étonnement partagé par quelques autres, dont les Nutritionnistes), pensant que les goûts et les habitudes alimentaires doivent être pris comme sujet d'étude à l'intérieur de l'axe-programme.

Pendant que les participants continuent à "placer" leur discipline, un schéma prétendant rassembler les idées émises depuis le début de la réunion est dessiné au tableau par les rapporteurs.

De multiples remaniements ou perfectionnements sont suggérés une fois l'ensemble du schéma dessiné (cf. organigramme ci-joint), mais les participants, discipline par discipline, déclarent se satisfaire en première approximation de cette présentation de l'axe-programme.

Pour finir la réunion, les rapporteurs précisent que si chacun trouve son compte (enfin !) dans le dispositif proposé, il ne faut pas oublier la finalité du programme qui reste : la sécurité alimentaire ou la satisfaction des besoins alimentaires.

ORGANIGRAMME DE L'AXE-PROGRAMME N° 4 : "INDEPENDANCE ALIMENTAIRE" (proposition)



- ANNEXE I -

MOTION .....

Les Comités Techniques devant être supprimés, il est indispensable que soient créés des Comités scientifiques dans le projet de restructuration prévu par la nouvelle Direction Générale. Les membres participants au débat sur l'axe-programme n° 4 souhaitent que cette disposition soit inscrite dans le décret de restructuration de l'ORSTOM qui sera pris par le Gouvernement de façon à ce que l'existence de ces nouveaux comités soit statutaire.

- ANNEXE 2 -

Libre commentaire des rapporteurs.

Au cours de la réunion plénière du 9 juillet : Bilan des travaux des groupes par Comité scientifique, les Comités suivants ont manifesté leur intérêt de participer à l'axe-programme n° 4 :

Agronomie, BAPU, Biologie des Sols, Economie, Géographie, Hydrologie (irrigation), Microbiologie Parasitologie et Entomologie Médicale, Nutrition, Océanographie et Hydrobiologie (pêche et aquaculture), PZA.

Par rapport aux Comités représentés au groupe de travail du 7 juillet, on note : l'absence de la pédologie et du BBV ; l'apparition de l'Entomologie et de l'Océanographie/Hydrobiologie. Ces glissements ne sont sûrement pas significatifs d'un intérêt ou d'un désintérêt définitif et la liste reste, bien entendu, ouverte.

Il s'agit maintenant de proposer des thèmes de recherches, des équipes et des lieux d'opérations, la règle du jeu étant que les thèmes proposés doivent s'inscrire dans un axe-programme dont la finalité est l'Indépendance alimentaire ou Sécurité alimentaire, pour ceux que le mot Indépendance choque.

Il est admis, sans doute par tous, que l'axe-programme ne peut être ni un "fourre-tout", ni le lieu d'expression privilégiée de quelques Comités scientifiques ayant choisi l'axe-programme n° 4 "parce que c'est le seul intéressant parmi les sept, permettant de continuer comme avant avec l'assurance d'un budget à la clef". L'axe-programme devrait au contraire, être considéré comme un ensemble d'équipes fonctionnant sur le modèle des A.T.P. A chacune, donc, de présenter son programme, sans oublier la fonction d'animation et d'organisation de l'axe-programme.

En opposition au "marquage du territoire" affiché par quelques Comités scientifiques au cours de la réunion du 7 juillet, on pourra s'étonner de l'absence d'intérêt manifesté pour l'axe-programme n° 4 par les Démographes, les Sociologues et les Anthropologues. On aura noté également la très faible représentation des Economistes et des Géographes au groupe de travail.

La question de la malnutrition laisserait-elle indifférent les Sciences Humaines (et/ou Sociales) ? Sans vouloir déjà battre le rappel, la question mérite d'être posée.

- ANNEXE 3 -

Correctifs apportés au texte de présentation de l'axe-programme par les nutritionnistes ayant participé au groupe de travail du 7 juillet.

1) au paragraphe 3, p. 5 par :

"L'ORSTOM fait des études sur la consommation alimentaire, tant en zone rurale qu'urbaine. Ces études ont repris une certaine extension avec l'implantation de nutritionnistes dans des Centres ORSTOM nouveaux ou dans des organismes non ORSTOM (ORANA de l'OCCGE). Ces enquêtes sont centrées sur 3 aspects :

- . études des circuits de consommation (provenance des aliments, en particulier avec aspects économiques) ;
- . perception et mode d'utilisation des aliments (aspect sociologique en particulier) ;
- . étude épidémiologique (recherche du lien alimentation état de nutrition - aspect santé).

La tendance actuelle est de centrer de plus en plus ces études sur des projets de développement de façon à estimer leur influence sur la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels".

2) p.8, fin de page : & sécurité alimentaire, 1er alinéa :

ajouter après "études épidémiologiques"... dans le cadre de projets de développement.



Compte-rendu  
des journées d'études  
de l'O.R.S.T.O.M.

Paris, 6-10 Juillet 1982

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE MER

Compte-rendu  
des journées d'études  
de l'O.R.S.T.O.M.

Paris, 6-10 Juillet 1982

